

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	61 (2003)
<b>Heft:</b>	4: Regards sur le management : des savoirs à l'action ; Administration et gestion publique. I
<b>Artikel:</b>	Les cantons et les villes au pays du fédéralisme : la nouvelle "Banque de données des cantons et des villes suisse" (BADAC) : potentiels et (re)développements
<b>Autor:</b>	Koller, Christophe
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-141405">https://doi.org/10.5169/seals-141405</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES CANTONS ET LES VILLES AU PAYS DU FÉDÉRALISME: LA NOUVELLE « BANQUE DE DONNÉES DES CANTONS ET DES VILLES SUISSES » (BADAC), POTENTIELS ET (RE)DÉVELOPPEMENTS

Christophe KOLLER\*

## 1. Introduction

La Banque de données des cantons des villes suisses, plus connue sous l'acronyme BADAC, est soumise depuis peu à une refonte complète et nécessaire. L'auteur précise les modalités de la refonte, le contenu des nouvelles enquêtes, la méthode et le planning d'un projet novateur amené à devenir un instrument de comparaison, d'information et d'apprentissage incontournable au service des cantons, des villes et du public-citoyen en Suisse. La BADAC est bien plus qu'une banque de données, elle aspire à devenir un outil de monitoring des administrations au service des agents publics des cantons et des villes, des chercheurs et de la population.

*« Dans le système administratif suisse, les cantons occupent une position-clé (...), aussi la Confédération dépend-t-elle administrativement des cantons et de leurs communes pour la majeure partie de ses activités »<sup>1</sup>*

## 2. Genèse de la BADAC

L'objectif de cet article est de présenter les nouveaux développements et les potentiels de la « Banque de données des cantons et des villes » (BADAC), dans le contexte du fédéralisme et du « cantonalisme » helvétique. Nous rappellerons tout d'abord les raisons qui ont poussé ses initiateurs à développer une telle banque de données sur le plan suisse. Ensuite, nous présenterons la plate-forme internet, soit l'organisation et le contenu du site [www.badac.ch](http://www.badac.ch). Ensuite nous décrirons les méthodes de récolte et les sources à dispositions avant de décortiquer le cœur du système d'information mis en place: soit la banque de donnée elle-même, laquelle sera d'ailleurs prochainement accessible au public. Nous profiterons de l'occasion pour présenter quelques résultats en primeur. Pour terminer, nous passerons en revue le planning de la BADAC pour les mois à venir.

---

\* Licencié ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, Docteur ès Lettres de l'Université de Berne, Christophe Koller est Chef de projet auprès de l'IDHEAP de la Banque de données des Cantons et de villes suisses (BADAC)

Lancée au début des années 1990 par l'IDHEAP, la Banque de données des cantons et des villes suisses (BADAC) devait devenir, selon ses initiateurs, un système d'information à même de décrire l'organisation administrative des cantons dans une optique comparative et longitudinale. Il ressortait des observations de l'époque qu'une modernisation des institutions cantonales et communales était indispensable, premièrement, afin de **surmonter la spirale de l'endettement** des collectivités publiques, deuxièmement, pour **moderniser l'administration publique** et, troisièmement, pour trouver **des modes d'adaptation à même de répondre à l'évolution technologique**. Il faut dire que l'évolution des dépenses publiques et des effectifs des administrations suivait une courbe exponentielle depuis la Deuxième Guerre mondiale<sup>2</sup>. Il s'agissait, dès lors, d'assurer d'abord un meilleur contrôle des finances publiques (afin d'éviter le surendettement des collectivités).

Du point de vue des initiateurs, il ressortait aussi que les données disponibles sur le plan cantonal étaient très pauvres et qu'une grande partie des chiffres était peu comparable et/ou peu fiable. Les données concernant l'administration publique cantonale et communale en particulier étaient pratiquement inexistantes. Par ailleurs, il n'était pas dans la compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS) d'interférer dans les domaines des cantons et des communes (respect du fédéralisme oblige et pour cause d'absence de lois coercitives en la matière<sup>3</sup>). Ainsi, à l'exception d'études ponctuelles réalisées à la demande des autorités ou des parlements des cantons, très peu de travaux officiels permettaient de se faire une idée du personnel des administrations et encore moins du fonctionnement ou des dépenses des institutions et des établissements publics occupant pourtant un fort pourcentage de la population active (entre 10-30% des emplois selon les cantons ou les villes (parfois même bien plus en comptabilisant les entreprises ou les fondations financées en tout ou partie par l'Etat)) (cf., par exemple, Müller Stefan, 1983).

Ainsi, il ressortait clairement qu'il fallait chercher à mieux comprendre cette évolution afin de freiner l'accroissement des dépenses et du poids de l'Etat par rapport au secteur privé<sup>4</sup>. Il était donc temps d'agir en cherchant à mieux comprendre le fonctionnement des administrations cantonales et communales par le biais d'une approche comparative.

Pour répondre à ces sollicitations, les initiateurs du projet s'assurèrent le soutien des Chancelleries cantonales et de la Conférence des directeurs des finances, obtenant par la même un financement sur une base obligatoire pour les cantons (pour une période de 4 ans) puis volontaire pour les villes (à partir de 1999).

Dans les années 1990, pour parvenir à leur fin, les responsables de la BADAC décident de réaliser trois enquêtes et mettent au point, grâce à un travail interdisciplinaire encore difficile, le premier site [www.badac.ch](http://www.badac.ch), lequel abritera, à partir de 1999, les données récoltées.

**La première enquête**, réalisée entre 1991-1993, couvrait l'administration centrale des 26 cantons<sup>5</sup>, les départements<sup>6</sup> et les services<sup>7</sup>. La seconde **enquête**, encore plus ambitieuse, **sera** réalisée entre 1997 et 1998 (celle-ci couvrira en plus des thèmes de la première enquête, d'autres aspects relatifs aux réformes en cours et à l'introduction des nouvelles technologies de l'information). Un sondage supplémentaire couvrant les administrations des villes volontaires, sera effectué en 1999.

Au cours de cette quasi décennie, un important travail a été réalisé par les équipes de l'IDHEAP dans le cadre de ce projet, en collaboration avec les services informatiques de l'Université de Lausanne, pour mettre les données récoltées à la disposition des clients potentiels (administrations cantonale, fédérale et communale ;

journalistes, chercheurs). Mais cette mise en train s'avéra vite plus difficile que prévu, entre autres à cause des difficultés rencontrées avec les technologies à disposition, pas toujours à même de répondre aux attentes de leurs utilisateurs. Un site Internet, hébergeant également la banque de données, voit finalement le jour en 1999 ([www.badac.ch](http://www.badac.ch)). La même année, le Professeur Germann tombe malade et décède quelques mois plus tard. La BADAC marque un temps d'arrêt.

Après la reprise de la Chaire «*Administration suisse et politiques institutionnelles*» en octobre 2000, le Professeur Sciarini est chargé par l'IDHEAP de réactiver le projet de la BADAC. Il effectue un important travail de bilan critique en collaboration avec une société externe (Evaluanda<sup>8</sup>). Ce bilan, ainsi que les propositions de correction / réorientation, ont été présentés au groupe d'accompagnement de la BADAC en février 2002. Le travail de réorientation a démarré au printemps et a coïncidé avec l'engagement d'un nouveau Chef de projet, spécialiste des méthodes d'enquêtes et des statistiques publiques. A partir d'octobre 2003, l'équipe sera renforcée et atteindra 1,6 équivalent plein temps.

### 3. Le portail d'informations et d'apprentissage ([www.badac.ch](http://www.badac.ch))

Dès juin 2002, la nouvelle équipe BADAC décide de revoir fondamentalement le projet. Il s'agit de redéfinir les **objectifs**, de revoir la conception et l'organisation du site web, d'améliorer la méthode et le contenu des enquêtes et de la banque de données. Les objectifs sont reformulés de la manière suivante:

#### ***Objectif principal***

Mettre rapidement à disposition - sur le web - des informations de base sur les structures des administrations suisses, les effectifs et les dépenses aux niveaux cantonal et communal.

#### ***Objectifs secondaires***

Contribuer à assurer la comparabilité des structures, des processus et des résultats entre les cantons, groupes de cantons, les villes, groupes de villes (Benchmarking, construction d'indicateurs);

Publier les résultats et améliorer la visibilité de la BADAC en vue d'en faire un système d'information et d'apprentissage performant sur les cantons et les villes suisses reconnu au niveau national et international (prestations aux administrations et au public).

Les premières préoccupations se sont donc tournées vers une refonte complète du site Internet, lequel devait être mis au goût du jour (nouveau layout), gagner en lisibilité et en puissance, permettre de réaliser des recherches ciblées, intégrer les données récoltées dans le site (afin de les rendre accessibles au public de la manière la plus simple et directe). Bref, la mission était de transformer le site [www.badac.ch](http://www.badac.ch) en un véritable « système d'information au service du fédéralisme suisse », soit une plate-forme conviviale offrant des informations touchant les domaines de compétence des cantons et des villes suisses. Ce système se voulait être aussi transparent que possible ainsi qu'un service public gratuit. Il devait toutefois éviter de développer des aspects couverts par d'autres instituts de recherche comme les thèmes spécifiquement juridiques ou liés aux concordats (cf. travaux de l'Institut du fédéralisme, Faculté de droit de l'université de Fribourg), les référendums

et les initiatives (cf. c2d, Faculté de droit de l'université de Genève) ou le gouvernement en ligne (cf. Faculté des sciences économique de l'université de St-Gall). L'idée était également de faire de cet instrument un lieu de pratiques et d'apprentissage, fournissant des informations à même de décrire le creuset du fédéralisme au niveau des cantons et des communes.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'équipe de projet décida d'organiser le site par source d'informations de la manière suivante.

| information | enquêtes | banques de données | organigrammes | tableaux | prestations | liens |

Le menu « banques de données » abrite le moteur du système<sup>9</sup>. Les banques de données produisent des outputs alors que les « enquêtes » présentent la méthode et le contenu des questionnaires (Input). Les « tableaux », de leurs côtés, rassemblent les données supplémentaires publiées par d'autres services de statistiques officielles. La rubrique « tableaux » inclut également des batteries d'indicateurs standardisés construits par nos soins, y compris des indicateurs 100% BADAC. Ces tableaux présentent les résultats par canton ou par ville, toujours dans le même ordre alphabétique, et précisent dans chaque cas les sources et les méthodes de calculs utilisées. La rubrique « informations » oriente le lecteur dans le site, présente les nouveautés ainsi que les raisons ayant motivé le développement d'un tel système. C'est ici que l'utilisateur trouvera les définitions des concepts utilisés ainsi que des listes de personnes de contacts en Suisse.

La rubrique « liens » correspond à une banque de données d'adresses URL menant aux différents niveaux de l'administration: fédérale, cantonale et communale. Elle propose les coordonnées des associations et instituts de recherche, des banques de données complémentaires à la BADAC (en Suisse, par ex. [c2d.unige.ch], [www.gov.ch] ou à l'étranger, par ex. [europa.eu.int/comm/eurostat]), des liens vers les Conférences intercantonales, régionales ou vers les concordats etc. Le menu « organigrammes », quant à lui, fournit une description des administrations sous forme de tables hiérarchiques ou d'un listing. A terme, les organigrammes devraient pouvoir être créés en temps réel à partir des données intégrées dans l'application.

Ce menu « par sources d'informations » apparaît sur chaque page et dans deux langues (français et allemand). La refonte du portail semble porter ses fruits puisque plus d'une centaine de personnes visitent chaque jour le site six mois à peine après le lancement. C'est un bon succès d'estime<sup>10</sup>.

#### **4. La matière première: méthodes, enquêtes et contenu**

La BADAC est régulièrement alimentée par des résultats d'enquêtes. Ces enquêtes sont réalisées depuis 2002 à l'aide de questionnaires à remplir «on line» (Fig. 3, page suivante)<sup>11</sup>. Le contenu des enquêtes est soumis à un groupe d'accompagnement BADAC composé de Chanceliers et d'experts des sciences administratives et de politiques institutionnelles (issus de la recherche et de la pratique). Ceux-ci émettent des critiques et complètent les questionnaires en fonction de la demande et de l'actualité des thèmes. Le noyau dur des questionnaires comprend systématiquement des questions sur les effectifs, les dépenses, la gestion et le contrôle des activités étatiques.

#### 4.1 **Méthodes et déroulement sur le terrain**

Par rapport aux enquêtes écrites BADAC précédentes (1991/93, 1996/97), la nouvelle méthode de saisie des données offre de nombreux avantages et les nouvelles enquêtes sont désormais sensiblement plus *courtes*. Les avantages de la saisie via internet sont : a) **Contrôle automatique de qualité**: diminution des erreurs de saisie et amélioration de la qualité des résultats par des procédures de plausibilisations automatiques et une pré-programmation des filtres, b) **Augmentation de la productivité**: diminution du temps de saisie et par conséquent diminution du temps séparant la récolte des données de la publication, c) **Interactivité**: accroissement des contacts entre les responsables des enquêtes et les clients (email, contrôle des résultats en temps réel, procédures de rappels facilitées), c) **Accessibilité aux données** : les résultats sont rapidement accessibles depuis n'importe quel poste de travail au moyen de codes d'accès et, finalement, d) diminution de l'utilisation du papier et de la paperasse administrative. Les désavantages sont, surtout du point de vue des clients: a) fermeture des questions (diminution des options de réponses), b) Maîtrise minimale des nouvelles technologies de l'information et dépendance vis-à-vis de l'informatique<sup>12</sup>.

Au niveau du terrain, les relevés restent administrés via les chancelleries. Les Chanceliers sont responsables de l'organisation et de la coordination de la récolte. Pour l'organisation, plusieurs cas de figures se présentent. Pour les petits cantons, le Chancelier répond lui-même aux questions, parfois même pour l'ensemble des départements et des services (méthode proxy). Pour les grands cantons, il en va tout autrement. La récolte est mise sous la responsabilité d'une personne de confiance au sein des services de la chancellerie, laquelle transmet les informations aux responsables des départements, éventuellement des services. Dans ce cas de figure, la récolte peut-être totalement décentralisée, les résultats remontant ensuite aux chanceliers via les responsables de la récolte par une procédure interne de validation définitive des résultats.

#### 4.2 **Contenu des enquêtes**

Au niveau du contenu de l'enquête cantonale 2002, nous avons cherché à recentrer les questionnaires sur le «noyau dur» de la BADAC, à savoir des questions:

- i) généralement non disponibles ailleurs et
- ii) d'un intérêt évident pour la comparaison intercantionale.

A cette fin, nous avons notamment renoncé à une enquête au niveau des services ainsi qu'à des questionnaires séparés concernant les projets de réformes, pour ne conserver que deux questionnaires.

Nous avons aussi renoncé à certains thèmes, qui s'avéraient peu compatibles avec la logique d'une banque de données relationnelles et/ou qui étaient déjà couverts par d'autres banques de données (Universités de Berne, Saint-Gall ou Genève). Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, c'est le cas, par exemple, des questions relatives à la législation ou sur les institutions de démocratie directe, sur le gouvernement en ligne ou encore sur les projets de réforme de gestion publique. En revanche, nous avons cherché à améliorer la qualité de l'information recueillie sur les thèmes couverts par l'enquête (par exemple sur le travail du Parlement, sur les instruments de planification et de contrôle, sur les agents publics, ou sur la politique cantonale en matière de réformes communales).

Le **nouveau questionnaire principal** (cantonal) s'articule désormais autour de **5 grands thèmes** (les trois premiers sont les plus importants en termes quantitatifs):

1. Parlement cantonal et gouvernement
2. Instruments de planification et de contrôle
3. Agents publics
4. Districts et communes
5. Conférences et concordats

Le **second questionnaire se rapportant aux départements** se limite, quant à lui, à des questions de base relatives à:

1. Structure du département
2. Outils de gestion

Le second questionnaire inclut également des questions concernant les effectifs et les dépenses des services. Il faut souligner ici que les questions relatives aux départements et aux services ne feront pas l'objet d'un questionnement annuel. Finalement, l'enquête comprend un peu moins de 200 questions.

#### **4.3 Des données supplémentaires : les « tableaux »**

Il va de soi que les données récoltées par la BADAC ne couvrent pas l'ensemble des activités cantonales et communales. Il serait d'ailleurs d'aucune utilité de charger davantage les administrations pour des domaines où l'information est déjà publiée depuis fort longtemps (entre autres pour les mouvements de la population, l'éducation ou les finances). Les services de statistiques des villes et des cantons publient régulièrement des résultats et pas seulement sous forme d'annuaires statistiques. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Genève, de Lucerne, du Tessin, de Vaud et de Zürich, s'illustrent par une production statistique originale et riche, parfois disponible online. Des villes disposent aussi de leurs services statistiques (nous mentionnerons ici Berne, Lausanne et St-Gall). En outre, les villes de 10'000 habitants et plus sont regroupées au sein de l'Union des villes suisses, laquelle publie annuellement des statistiques comparatives<sup>13</sup>. Ces services collaborent étroitement avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui est chargé de récolter les données et de publier des rapports sur le plan national et, parfois, sur le plan cantonal et des villes<sup>14</sup>. D'autres offices fédéraux disposent également de sources statistiques cantonalisées ou cantonalisables importantes, entre autres l'Administration fédérale des finances, l'Office fédéral de la police et l'Office fédéral des assurances sociales. Plus d'un tiers des cantons et les 9/10 des villes n'ont pas à proprement parler de services de statistiques ou d'analyses.

Rappelons ici que les cantons jouent un rôle prépondérant, notamment dans les domaines de la police, de la culture, de l'instruction et de la santé publique, secteurs où leur autonomie est très prononcée. Dans les domaines qui relèvent plus largement de la Confédération (affaires étrangères, affaires militaires, douanes, économie, infrastructures de transports etc), les cantons participent largement aux processus administratifs car ce sont eux qui mettent en œuvre et exécutent l'essentiel des lois et des programmes de la Confédération

appliqués sur leur territoire. Aussi, la Confédération dépend-elle administrativement des cantons pour la majeure partie de ses activités.

Fig. 1 Plusieurs centaines de tableaux statistiques classés dans 11 grands thèmes

Dès lors, une des tâches de la BADAC était de récolter les données déjà publiées ailleurs afin de les intégrer dans le site [www.badac.ch](http://www.badac.ch) et surtout de les relier - autant que possible - aux données d'enquêtes. « Eviter les cimetières de chiffres » et retransmettre les données disponibles sous forme accessible aux clients et à la population générale : voici la devise de la BADAC.

Ces « données supplémentaires » sont rassemblées, transformées et standardisées. Ensuite elles sont classées dans 11 domaines pour les cantons et 5 domaines pour les villes (Fig. 1) définis par la BADAC. Afin de donner du relief aux résultats et permettre à terme une analyse longitudinale, les données couvrent – dans la mesure du possible - les 10 dernières années, parfois elles remontent aux années 1980.

Tous les tableaux supplémentaires se présentent de la même manière, en deux langues (allemand/ français) et au format Excel. Sur la première colonne figure toujours la liste des cantons, respectivement des villes, dans l'ordre alphabétique. Les transformations effectuées (par exemple pour créer un indicateur) sont décrites en bas de page.

## 5. Le moteur du système: l'application BADAC (Sigma)

### 5.1 Les potentiels de la nouvelle application

Qu'attendions-nous de la nouvelle application? Ou plutôt que fallait-il améliorer dans l'ancienne? L'idée de la nouvelle équipe, en accord avec le groupe d'accompagnement, était en priorité de permettre aux utilisateurs de pouvoir accéder aux données d'enquêtes depuis leur poste de travail. L'application devait être à même de reprendre les données des enquêtes précédentes et d'intégrer des données supplémentaires.

En outre, le système se devait d'être clair d'accès pour les utilisateurs, devait permettre d'interroger librement chaque variable, devait autoriser de combiner des variables entre elles, tout en assurant l'**exportation** des données vers d'autres applications (fonction d'exportation) et évidemment l'impression. De plus, afin d'éviter les critiques à l'encontre des statistiques et en particulier à l'encontre des statistiques comparatives intercantionales, il fallait trouver des méthodes de **standardisation** des résultats. En d'autres mots, il fallait introduire dans les systèmes des variables de standardisation telles que la population résidante, la population active, l'effectif des agents publics ou encore les dépenses des cantons (Fig. 2).

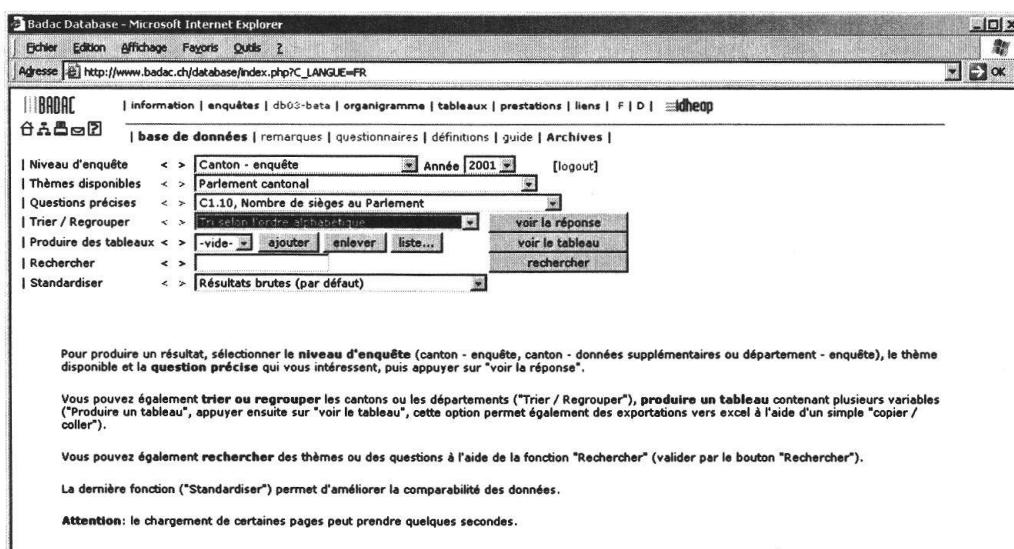


Fig. 2 Page d'entrée de la nouvelle application BADAC (Sigma)

Au niveau statistique, l'application devait pourvoir générer des **statistiques simples** (descriptives telles que somme, moyenne, médiane, écart-type, minimum, maximum). L'application devait aussi permettre aux utilisateurs de réaliser des **opérations mathématiques**, c'est-à-dire de produire de nouvelles variables à partir d'une présélection. Ainsi le système devait pouvoir sommer, soustraire, multiplier ou diviser une variable par une autre.

Afin de faciliter la **recherche** d'informations, une fonction devait permettre d'aller chercher toutes les variables contenant le terme saisi. Une autre fonction devait permettre de **lister** toutes les variables contenues

dans la banque de données.

Last but not least, le système devait offrir la possibilité de **trier** les cantons selon différents ordres (alphabétique, officiel, selon la taille du canton, selon la force économique etc.), de les **sélectionner** (afin de pouvoir comparer des cantons comparables), de les regrouper (afin de pouvoir comparer des groupes de cantons ayant des caractéristiques communes avec d'autres, par exemple selon la langue majoritaire ou le secteur économique dominant).

Après environ six mois de développement, dans le cadre d'une très étroite collaboration entre l'entreprise mandatée<sup>15</sup> et l'IDHEAP, nous pouvons présenter quelques résultats en primeur. A noter que l'application est actuellement en phase de test auprès des cantons. Il est prévu de donner un accès libre et gratuit à l'application et aux résultats d'ici à janvier 2004.

## 5.2 Premiers résultats à titre d'illustration

La question de la standardisation des résultats était donc prioritaire afin de garantir la comparabilité des résultats. Prenons un exemple pour illustrer les potentiels de la nouvelle application. La figure ci-après présente le nombre de personne par siège au parlement par canton en 2001 (Fig. 3). On voit que ce nombre varie de 15 pour 100'000 habitants à Zürich (le canton le plus peuplé) à 307 pour 100'000 habitants à Appenzelle Rhodes Intérieures. Statistiquement, un citoyen appenzellois aura donc 20 fois plus de chance d'entrer au parlement qu'un citoyen zurichois.

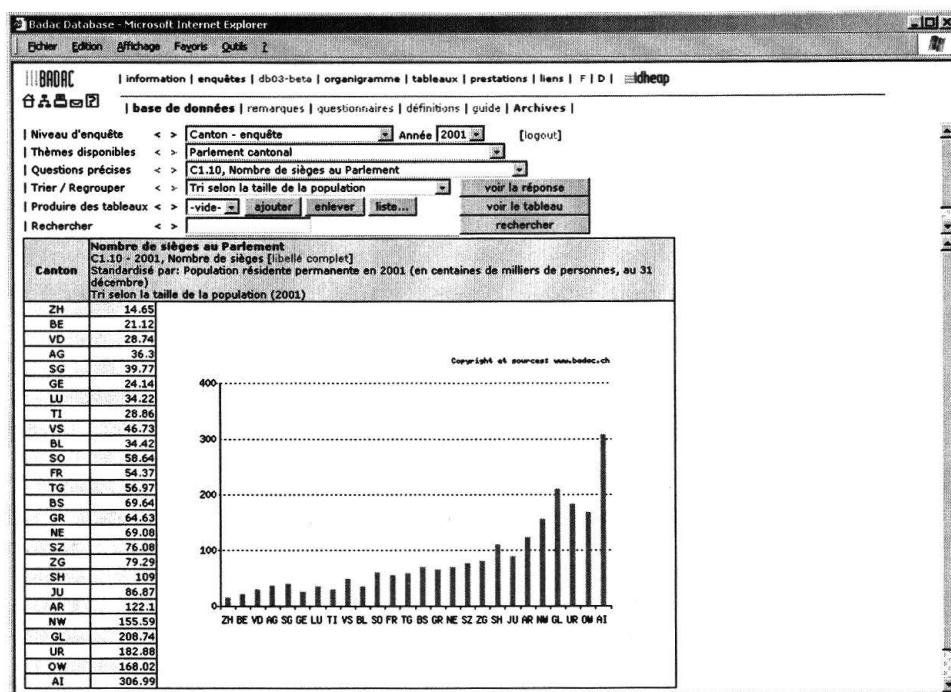


Fig. 3 Nombre de sièges au parlement en 2001.  
Résultats standardisés par la population permanente en 2001

## 6. Planification et développements futurs

Pour l'heure, nous sommes en train de rédiger le rapport détaillé de l'enquête sur les administrations cantonales 2002. Ce rapport sera publié dans la série de l'IDHEAP au début du printemps 2004. Des communiqués de presse sont publiés régulièrement depuis septembre 2003<sup>16</sup>.

Parallèlement, nous préparons la deuxième enquête online auprès des cantons, laquelle sera conduite au printemps 2004. Indépendamment de l'enquête de base auprès des cantons, nous prévoyons de conduire des enquêtes ponctuelles pour approfondir des questions spécifiques. Nous envisageons notamment une enquête sur le thème de la collaboration intercantionale (conférences, autres formes de collaboration intercantionale).

De plus, nous développons un nouveau questionnaire pour les villes, en partenariat avec l'Union des villes suisses. Cette enquête devrait être conduite à la fin du printemps 2004. Parallèlement à cette enquête, nous développons des indicateurs de qualité de la vie dans les villes.

Le site Internet - tout comme l'application - fera également l'objet d'une consolidation en 2004. Le renforcement de la ligne graphique et la représentation des données dans l'espace feront l'objet d'une attention particulière.

En améliorant la qualité de la BADAC, nous entendons aussi accroître notre visibilité et susciter des mandats sur les thèmes que nous couvrons.

Nous sommes persuadés que le système d'information mis en place par l'IDHEAP, avec le soutien des cantons et des villes, répondra aux attentes des utilisateurs et deviendra un outil incontournable pour décrire et mieux comprendre les rouages du fédéralisme en Suisse.

### NOTES

- 1 C'est en ces termes que le Professeur Raimond E. Germann s'exprimait dans l'introduction de la première publication consacrée à la présentation des résultats de la BADAC. Germann Raimund E., W.K., Les administrations cantonales: une vue comparative. 1995, Berne: Haupt. 165. Le professeur Germann, décédé subitement en 1999, fut l'initiateur du projet BADAC
- 2 Germann, R. E. (1996). Administration publique en Suisse. Vol. 1: L'appareil étatique et le gouvernement. Berne.
- 3 La Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 et l'ordonnance du 30 juin 1993 relative à l'exécution des relevés statistiques fédéraux vont remédier à cette carence. La Loi stipule dès lors que les cantons et les communes sont tenus de collaborer avec la Confédération pour la création de statistiques. Elle donna beaucoup plus de compétences à l'OFS en matière de coordination et consacrait un renforcement de la collaboration et des synergies entre tous les services de statistiques publiques existant.
- 4 Il est important de rappeler ici que cette évolution n'était en rien exceptionnelle et qu'elle touchait l'ensemble des démocraties occidentales, la Suisse se distinguant même par un secteur public peu développé par rapport à la plupart des autres Etats comparables.
- 5 1. Institutions politiques ; 2. Chancellerie d'Etat ; 3. Fonctions transversales ; 4. Instruments de planification ; 5. Fonctionnaires ; 6. Réformes et rationalisations ; 7. Documentation ; 8. Districts et communes ; 9. Régions LIM ; 10. Normes juridiques.
- 6 1. Généralités et taille ; 2. Secrétariat de département ; 3. Commissions ; 4. Organismes annexes ; 5. Information ; 6. Réformes et rationalisation au niveau départemental ; + deux formulaires : Formule A: Réformes et rationalisations de l'administration cantonale ; Formule B: Région LIM.
- 7 1. Appellation ; 2. Fonctions ; 3. Taille ; 4. Subdivision en sections ; 5. Présence sur internet.

- 8 Etude Evaluanda. Conception, analyse et évaluation de programme d'action: Genève : novembre 2001.
- 9 Le terme figure au pluriel, car il inclut les archives des enquêtes précédentes. Pour simplifier, nous parlons de données de 1991 pour la récolte (1991-1993), de données 1997 pour la récolte 1996-1997. A terme, il est prévu d'intégrer autant que possible toutes les données pertinentes disponibles dans la nouvelle application (v. point 4 de l'article).
- 10 Pour le détail des visites, cf. <http://www.badac.ch/FR/news/badacvisits.html>.
- 11 Dans ce chapitre, nous nous limiterons à la description des questionnaires administrés dans les cantons. Pour obtenir des informations concernant les villes, cf. <http://www.badac.ch/FR/enquetes/villes/1999/questionnaire.html>.
- 12 A noter, tout de même, que les questionnaires peuvent être en tout temps remplis à la main par un processus d'impression des questionnaires ou via un envoi postal. En 2002, sur les 216 questionnaires remplis, seuls 2 nous ont été retournés en partie sur papier).
- 13 Statistiques des villes suisses (2002). Bern, Union des villes suisses.
- 14 Cantons et villes suisses (2002). Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- 15 Startup lausannoise composée d'ingénieurs de l'EPFL : fabric | ch electronic architecture ([www.fabric.ch](http://www.fabric.ch)).
- 16 Communiqué de presse de la BADAC (septembre 2003) . Premiers résultats de l'enquête suisse sur les administrations cantonales 2002 (ECAV02). Comment les cantons financent les politiciens et les partis? Lausanne : IDHEAP. Deux communiqués de presse sont en préparation, le premier sur le profil des gouvernements et les programmes gouvernementaux dans les cantons, lequel sera publié début décembre 2003 et le second pour présenter la nouvelle application. Ce dernier sera présenté au mois de janvier 2004.

## BIBLIOGRAPHIE

1. La BADAC. (2001) - Analyse et bilan (Mandat de l'UER Administration publique et politique institutionnelle de l'IDHEAP.
2. Cantons et villes suisses (2002). Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
3. Evaluanda. (2001) Conception, analyse et évaluation de programme d'action: Genève : novembre 2001.
4. Germann Raimund, E. (1999). Observation continue du changement administratif: la BADAC, banque de données des cantons et des villes, IDHEAP: 26.
5. Germann, R. E. (1996). Administration publique en Suisse. Vol. 1: L'appareil étatique et le gouvernement. Berne.
6. Germann Raimund E., Weiss.Katia (1995), Les administrations cantonales: une vue comparative. Berne: Haupt.
7. Germann, R. and E. Weibel, Eds. (1986). Handbuch Politisches System der Schweiz. Föderalismus. Bern, Haupt.
8. Müller Stefan, G. C. M. (1983). Die Struktur des öffentlichen Personals in der Schweiz. Dissenhofen, Rüegger.
9. Reichen, P. (2000). Guide de projets internet dans l'administration. Chavannes-près-Renens, UER: Management public / systèmes d'informations.
10. Statistiques des villes suisses (2002). Bern, Union des villes suisses.
11. Weis, Katia. (1994). Expertise de la banque de données sur les structures des administrations cantonales (BADAC) et plan de développement. Administration suisse et comparée. Lausanne, Idheap: 85.

